

Collectif URGENCE BIO 21

Pétition

Des terres pour l'agriculture bio en Côte d'Or !

Nous, consommateurs, sommes conscients de l'impact des modes de production, de transformation et de distribution des produits alimentaires sur l'environnement et la santé. Près de la moitié des aliments végétaux consommés en France renferment des résidus de pesticides*, les sols et l'eau sont pollués, et de 20 à 30% des émissions de gaz à effet de serre sont dus à l'agriculture intensive en Europe.

L'agriculture biologique apporte une réponse concrète aux problèmes de santé publique et d'environnement. Elle offre, à un prix juste, des produits frais, de saison et dont la qualité est contrôlée à tous les niveaux.

Mais elle représente actuellement moins de 2% de la surface agricole de Côte d'Or. Il n'y a pas assez de producteurs biologiques pour répondre à la demande croissante. Par exemple, plus de 600 familles de l'agglomération dijonnaise sont en attente d'un panier bio hebdomadaire et la restauration collective souhaiterait introduire de façon régulière ces produits.

Face au manque de terres pour installer de nouveaux producteurs en bio – particulièrement en maraîchage, nous, signataires de la pétition, demandons aux élus et responsables agricoles de s'engager dès maintenant à œuvrer

**à la préservation et au maintien de terres agricoles en Côte d'Or par tout moyen
(rachat, création de zone agricole protégée, etc.)**

- **pour l'installation de nouveaux paysans en agriculture biologique**
- **pour la conversion en agriculture biologique des terres agricoles, particulièrement celles situées à proximité des captages d'eau.**

L'écologie est dans tous les discours... il est temps de passer aux actes !

L'alimentation saine est un droit pour tous.

** Source : Union Européenne, DG Sanco, 2006*

Collectif URGENCE BIO 21

Confédération Paysanne 21, Quetigny Environnement, Bioconsom'acteur, Greenpeace Dijon, les Amis de la Conf', ATTAC 21, les Amis de l'Eldorado, les Verts 21, Slow Food Dijon Côte d'Or, ARDEAR Bourgogne, Terre de Liens, Artisans du Monde, Association KIR, GAB 21, Nature et Progrès Côte d'Or, AMAP Bio de Plombières, Les paniers de la vallée, Plombières Environnement, Les Colporteurs, dijon-écolo, AMAP Bio Les Jardins de Virgile, AMAP Bio des Pieds Bleu, les Faucheurs Volontaires, Association Sun Festival.

Signez la pétition en ligne : <http://www.jesigne.fr/bio21>

Cette pétition sera envoyée à: Conseil Régional de Bourgogne, Conseil Général de la Côte d'Or, maires des 707 communes de Côte d'Or, Communauté d'agglomération dijonnaise, députés et sénateurs de Côte d'Or, SAFER, Chambre d'Agriculture, syndicats agricoles, DDAF.